

Communiqué de presse

Montreux, le 18 mai 2018

Montreux présente des comptes 2017 quasiment équilibrés

Avec un excédent de charges de 0.7 million et une marge d'autofinancement positive de près d'un million, la Municipalité qualifie les comptes 2017 de la commune de Montreux de quasiment équilibrés. Le résultat est meilleur qu'escompté au budget, avec un écart positif de quelque 2.1 millions. Les comptes doivent encore être approuvés par le Conseil communal.

Les charges que la Municipalité contrôle directement (salaires, biens et services) sont une nouvelle fois maîtrisées et inférieures aux prévisions. Par contre, deux éléments importants péjorent le résultat du ménage communal: d'une part, les recettes fiscales, qui sont inférieures de CHF 2.7 millions aux prévisions ; d'autre part, les effets de la péréquation intercommunale et de la facture sociale (+ 2.4 mios pour cette dernière et + 0.5 mio pour la participation communale au Réseau Enfance de Montreux et Environs), qui ne cessent d'augmenter et représentent un tiers des charges, soit près de CHF 47 millions.

Ces deux éléments conjugués, ainsi que les corrections hors exercice comptable, pèsent sur la marge d'autofinancement, en forte baisse par rapport à 2016, mais toujours positive, avec CHF 959'445 (9'693'902 en 2016).

Les revenus 2017 s'élèvent à plus de 150 millions (CHF 150'089'552 en 2017, contre 146'506'125 en 2016). On constate un fléchissement des recettes fiscales, dû essentiellement aux impôts des personnes morales, qui ont diminué de moitié par rapport au budget ; il est probablement dû à des corrections de taxations rétroactives, voire à l'anticipation de la part des entreprises des effets de la réforme vaudoise de la fiscalité des entreprises (RIE III). Les recettes fiscales des personnes physiques sont par contre en progression, tout comme l'impôt foncier. L'impôt sur les successions et donations est supérieur de 2.2 millions aux prévisions.

En conclusion, la Municipalité considère les comptes 2017, qui sont légèrement meilleurs que prévu, avec une satisfaction mesurée et beaucoup de prudence, compte tenu des grands enjeux à venir et des conséquences annoncées en lien avec la RIE III vaudoise. Elle entend toutefois poursuivre sa politique d'investissement afin de répondre aux besoins communaux d'infrastructures à venir : écoles, bâtiment administratif, 2M2C, aménagements urbains, équipements de l'économie touristique et culturelle, etc., et ce d'autant plus que l'endettement communal reste relativement modéré, comparé à celui d'autres communes de même taille.

La Municipalité